

Déchetterie Caux Estuaire : mode d'emploi

Vous le savez désormais, tous les emballages, quel que soit le matériau, se trient. Mais tous vos déchets ne sont pas destinés à rejoindre la poubelle jaune ou grise. Par exemple, les cartons d'emballage volumineux doivent être déposés en déchetterie. La déchetterie de Caux Estuaire possède ainsi de nombreuses filières de collecte et de traitement des déchets que nous vous proposons de découvrir dans le plan ci-dessous.

Modalités d'accès

Sont autorisés à pénétrer sur le site : les véhicules type VL ou fourgonnettes de particuliers avec remorque ou non, les véhicules type fourgons, camions à plateau, tracteurs d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Pensez à organiser votre chargement dans votre véhicule pour faciliter le tri !



Amiante lié : plaques en fibrociment, ardoises. Dans la limite de 10 tôles/mois et 1m³/mois pour les petits éléments (ardoises, éléments de canalisation). Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi (aucun dépôt le samedi) au 02 35 30 95 13.

1. GRAVATS

- ➔ Cailloux, briques, béton (non armé), ciment, parpaings, carrelage, ardoise, déblais...
- ➔ Plâtre, amiante, terre végétale, verre...
- ➔ Devenir : concassage, réemploi ou enfouissement dans un centre agréé.



2. MOBILIER

- ➔ Mobilier intérieur, literie, matelas, mobilier de jardin...
- ➔ Évier, vasques, sanitaires, robinetterie, plomberie, portes, fenêtres, volets...
- ➔ Devenir : recyclage, valorisation énergétique, fabrication de panneaux à particules.



3. BOIS

- ➔ Palettes, cagettes, planches, contreplaqué, bois de charpente...
- ➔ Plastiques, ferraille, verre, bois imprégné à la créosote et au CCA...
- ➔ Devenir : valorisation énergétique, fabrication de panneaux à particules.



4. INCINÉRABLES

- ➔ Plastiques, tissus, caoutchouc, cartons souillés...
- ➔ Ordures ménagères, déchets ménagers spéciaux...
- ➔ Devenir : valorisation énergétique, production d'électricité.



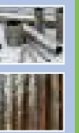
5. ENCOMBRANTS

- ➔ Revêtements de sols intérieurs (moquette, linoléum...), plâtre, isolants, verre (fenêtre, miroir...)
- ➔ Devenir : extraction des matières valorisables.



6. MÉTAUX

- ➔ Tous métaux.
- ➔ Bouteilles de gaz, extincteurs, pots remplis de peinture...
- ➔ Devenir : recyclage.



17. DÉCHETS VÉGÉTAUX

- ➔ Tous les déchets végétaux.
- ➔ Sac plastiques, cordes...
- ➔ Devenir : fabrication de compost.



16. VERRE

- ➔ Uniquement bouteilles et pots en verre.
- ➔ Porcelaine, pyrex, terre cuite...
- ➔ Devenir : recyclage.



15. AMIANTE LIÉ (sur RDV)

- ➔ Uniquement tôles et ardoises en fibrociment.
- ➔ Amiante friable ou libre (calorifugeage, isolation).
- ➔ Devenir : enfouissement dans un centre agréé.



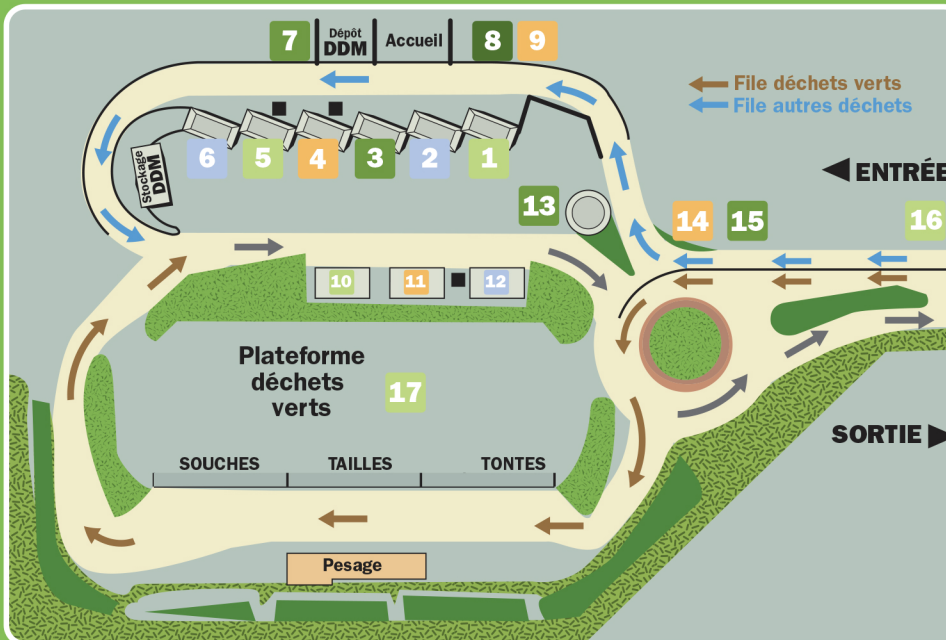
14. PNEUS

- ➔ Pneus véhicules légers (déjantés).
- ➔ Pneus agraires ou poids lourds.
- ➔ Devenir : recyclage ou valorisation énergétique.



13. HUILE DE VIDANGE

- ➔ Huile mécanique (moteur, hydraulique).
- ➔ Huile alimentaire (friture).
- ➔ Devenir : régénération - fabrication d'huile nouvelle.



7. DDM Déchets Dangereux Des Ménages

- ➔ Produits chimiques, peintures, néons, piles, aérosols, filtres à huile, bidons souillés, huile alimentaire, radiographies médicales...
- ➔ Produits explosifs, radioactifs, médicaments, déchets d'activités de soin, bouteilles de gaz, extincteurs...
- ➔ Devenir : filière de traitement spécifique (incinération, régénération...).



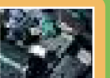
8. RÉEMPLOI

- objets collectés par des associations
- ➔ Emmaüs : tout objet susceptible de pouvoir être réutilisé.
- ➔ La Roue libre : vélos et pièces détachées.



9. CARTOUCHES D'ENCRE

- ➔ Cartouches d'encre vides pour imprimante et fax de type laser et jet d'encre.
- ➔ Toners, réservoirs, fours, rubans encres, bidons.
- ➔ Devenir : réutilisation ou recyclage.



10. DEEE Déchets d'Équipements Électrique et Électronique

- ➔ Gros et petits appareils électroménagers, écrans, radiateurs électriques...
- ➔ Appareil à moteur thermique...
- ➔ Devenir : démantèlement, recyclage.



■ Des conteneurs sont à votre disposition pour collecter séparément le polystyrène.